

POINT FOURRAGES

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

17/06/2020

N°22



Fourrages

Une situation départementale variable selon les précipitations

Les précipitations de la semaine dernière ont été aléatoires, comprises en 0 et 70 mm selon les secteurs. Les zones arrosées bénéficient de repousses d'herbe intéressantes pour décharger le pâturage. Les dérobées implantées derrière une fauche précoce de MCPI ont globalement bien levé. Le retour d'une météo estivale en fin de semaine va permettre la reprise des chantiers de foin dans de bonnes conditions.



Entre les foins récoltés il y a un mois et ceux qui restent à faire, la valeur alimentaire du fourrage ne sera pas comparable : stocker le fourrage séparément en fonction de sa date de récolte afin de pouvoir l'utiliser judicieusement pendant l'hiver.



Bovins viande

Abreuvement par fortes chaleurs : attention au débit

Le retour de températures estivales va s'accompagner d'une hausse de la consommation en eau des bovins : celle-ci peut dépasser les 100 litres par jour pour un couple vache/veau. Parallèlement, les fortes chaleurs entraînent une diminution des déplacements des animaux et ceux-ci ne s'abreuveront pas suffisamment si le point d'eau est trop éloigné : il doit être situé à un maximum de 200 mètres du point le plus éloigné de la parcelle. Il doit avoir un débit suffisant pour satisfaire l'abreuvement de la moitié du troupeau en dix minutes.



Il est déconseillé de positionner l'abreuvoir dans une zone ombragée car il risque d'être monopolisé par les animaux dominants qui empêchent le reste de troupeau d'y accéder

Vos interlocuteurs



Les conseillers élevage

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Avec la contribution financière
du conseil d'agriculture
et de développement agricole et rural

Avec le soutien financier